

Pratiques avancées infirmières : *Un nouvel atout pour l'organisation territoriale des soins ?*

Quel système de santé pour demain ? La problématique de l'accès aux soins est aujourd'hui un enjeu majeur. Les jeunes médecins en sont conscients et l'ISNAR-IMG, intersyndicale représentant les futurs généralistes, reste force de propositions sur la question.

Un nouveau professionnel de santé, l'Infirmier de Pratiques Avancées (IPA), s'apprête à rejoindre les équipes de soins. Son statut sera encadré par un décret à paraître prochainement, et fait suite à la nouvelle étape engagée par la Loi de Modernisation de notre Système de Santé en 2016¹ dans la réflexion autour de l'accès aux soins.

L'arrivée de ce nouvel acteur pourrait être l'occasion d'une réorganisation du système de santé, pour un réel travail d'équipe, autour du patient et de sa prise en charge. Si aujourd'hui les textes ne le précisent pas, il est important que ce nouveau professionnel renforce notamment les équipes de soins primaires.

Profession : IPA (Infirmier de Pratiques Avancées)

L'IPA suivra une formation complémentaire, de niveau master 2, accessible aux Infirmiers Diplômés d'Etat (IDE), qui prévoit l'acquisition de compétences spécifiques dans la prise en charge de certaines pathologies. L'IPA aura ainsi la possibilité de prescrire des examens complémentaires ou de renouveler certains traitements.

Toutefois, le médecin généraliste devra rester le garant de la coordination du parcours de soins et un interlocuteur clé pour le patient. Les décisions seront prises de façon concertée, entre le patient et les différents professionnels de santé qui seront impliqués dans sa prise en charge.

Ce travail en coordination s'intégrera dans une démarche de prise en charge globale du patient.

¹[LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#)

Un rôle à écrire

Si les textes réglementaires visant à encadrer la profession d'Infirmier de Pratiques Avancées sont actuellement encore en cours de concertation, ils ont déjà fait l'objet de nombreuses réactions et désaccords au sein des représentants des professions infirmières et médicales.

L'ISNAR-IMG, avec d'autres structures représentatives des professionnels de santé, exprime dans une [tribune](#)² sur lefigaro.fr, sa **volonté d'une vision commune du travail en équipe de soins primaires, où chaque professionnel trouve sa place, pour une prise en charge optimale du patient.**

La question de l'accès aux soins concerne tous les acteurs du système de santé. Les jeunes médecins sont conscients des difficultés et entendent bien s'impliquer dans les réflexions sur le sujet. **L'exercice en interprofessionnalité constitue un atout majeur pour répondre à cette problématique et proposer une offre de soins adaptée tout en améliorant nos pratiques futures.**

Marion BOUTY,
Porte-Parole de l'ISNAR-IMG

Contacts Presse :

Marion BOUTY - Porte-Parole
06 73 07 52 85 - porteparole@isnar-img.com

Maxence PITHON - Président
06 73 07 53 01 - president@isnar-img.com

 ISNAR IMG |  @ISNARIMG | www.isnar-img.com

² <http://sante.lefigaro.fr/article/les-infirmiers-dits-de-pratique-avancee-seront-ils-le-nouveau-visage-de-notre-systeme-de-sante/>